



**Politique
municipale**
*des aînés de
Disraeli*

2022-2027



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec :

Québec 

TABLE DES MATIÈRES



AVANT-PROPOS	3
DÉFINITIONS	3
MOT DU MAIRE.....	4
MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ ET CONSEILLER RESPONSABLE DES AINÉ.ES.....	5
PORTRAIT ET CONSULTATION DU MILIEU	6-8
PRINCIPES DIRECTEURS	9
LES AXES D'INTERVENTION	9
LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE	10
CONCLUSION	11
PLAN D'ACTION QUINQUENNAL	12-15
SOURCES DES INFORMATIONS	15
REMERCIEMENTS.....	16



Avant-propos

Œuvrer pour les ainé.es a des répercussions positives sur le milieu et améliore la communauté de façon globale. L'adoption d'une nouvelle version de la Politique municipale des ainé.es de 2015-2017 représente une volonté ferme des élus de travailler en ce sens.

Il était temps de revoir le contenu du document préalable et de sonder à nouveau les besoins des ainé.es afin de nous aligner sur leurs nouvelles réalités. Un bilan de la démarche précédente a d'abord été réalisé. Des échanges ont également eu lieu entre les acteurs du milieu, soit les élus, les organismes et les citoyens qui se sont impliqués dans le comité de pilotage de la révision du document ou qui ont participé à la consultation publique via un sondage citoyen. Ces échanges ont confirmé que les ainé.es occupent une place de choix dans la communauté de Disraeli. Cette nouvelle Politique des ainé.es réitère l'engagement du milieu, celui de placer l'intérêt des ainé.es au centre des décisions d'avenir de la municipalité.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre de développement durable pour les générations présentes et futures. Après tout, en améliorant la vie des ainé.es d'aujourd'hui, c'est aussi l'avenir de la communauté de demain que l'on prépare.

DÉFINITIONS

En s'engageant envers les ainé.es, la Ville reconnaît les enjeux de la société actuelle. Cela se reflète dans les définitions suivantes :

Un.e ainé.e, c'est :

Une personne à part entière, empreinte de sagesse et de connaissances vivant des défis d'adaptation devant les changements relatifs à ses besoins.

Penser et agir ainé.e, c'est :

Développer la communauté de façon innovante, inclusive et respectueuse des personnes séniors tout en favorisant leur pleine participation à la vie sociale et en respectant leurs besoins et capacités.

Une politique municipale des ainé.es, c'est :

Un document guidant les choix de développement du milieu de vie et visant à assurer le bien-être, l'intégrité, la sécurité et l'implication des aînés dans la communauté globale.

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

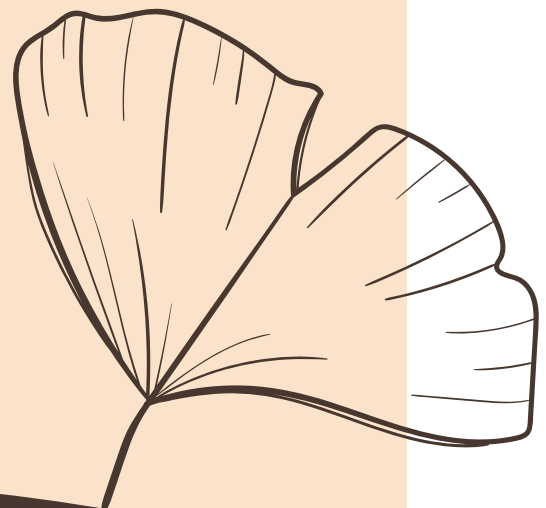
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons notre politique renouvelée *Municipalité Amie des aîné.es* pour la ville de Disraeli. La reconnaissance de notre organisation envers nos personnes âgées est une de mes priorités tout comme elle l'est pour mes collègues du conseil municipal.

La contribution des aîné.es à l'essor de notre communauté doit absolument être soutenue et valorisée, et notre but pour les prochaines années est de continuer à mettre en place un milieu de vie attrayant et sécuritaire, de poursuivre la promotion de la santé autant physique que mentale et de briser l'isolement.

Mais le travail ne fait que débuter. Le conseil municipal a mis sur pied un comité de suivi qui veillera à la poursuite de nos objectifs et à la réalisation des actions priorisées. Je souhaite que la grande majorité des actions figurant dans ce document se concrétisent afin de faire une différence positive dans le quotidien de nos aîné.es.

En mon nom et en celui du conseil municipal, je tiens à féliciter tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette politique et à ce plan d'action, et à leur formuler mon engagement à en assurer un suivi rigoureux.

Charles Audet
Maire de Disraeli



MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

et conseiller responsable des aînés

En tant que conseiller municipal responsable du dossier des aîné.es, je suis heureux de vous présenter le fruit de plusieurs mois de travail du comité et de ses bénévoles.

Cette démarche nous aura permis de réaliser un portrait réaliste et complet de la situation de nos aîné.es dans notre milieu. Nous avons eu la chance de recueillir leurs idées et leurs réflexions afin d'alimenter notre démarche.

En parcourant cette nouvelle politique, vous constaterez que ce ne sont pas les idées qui manquent afin de rendre l'environnement que nous offrons à nos aîné.es à la hauteur de leurs attentes.

Je tiens à remercier les membres du comité qui ont donné de leur temps afin de concevoir cette politique, et aussi ceux et celles qui ont pris un peu de leur temps pour répondre au sondage.

Alain Daigle

Conseiller et responsable
du dossier des aîné.es



PORTRAIT

et consultation du milieu

**En 2022,
Disraeli compte
2364 citoyens.**

En 2016, on y dénombrait
695 personnes de 65 ans et
plus et 105 personnes
de 85 ans et plus.

Le portrait détaillé de la municipalité que l'on a dressé s'appuie sur des statistiques et sur des informations reçues de la municipalité et d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux. Pour le compléter, une consultation des aîné.es a eu lieu via un sondage personnalisé, qui a permis de recueillir auprès des aîné.es de Disraeli des informations importantes sur leurs réalités et besoins actuels.

VOICI UN RÉSUMÉ DE CE PORTRAIT :

En 2022, Disraeli compte 2364 citoyens. En 2016, on y dénombrait 695 personnes de 65 ans et plus et 105 personnes de 85 ans et plus.

Le dernier recensement ayant eu lieu en 2016, les chiffres présentés ci-dessous datent donc majoritairement de 2016.

DÉMOGRAPHIE

De 2011 à 2016, la population de Disraeli est

passée de 2 502 à 2 336 habitants, ce qui représente une variation à la baisse de -6,6 % en cinq ans. Cette variation fut de 3,3 % à la hausse pour l'ensemble du Québec pendant la même période.

L'âge médian est de 53,5 ans alors que celui du Québec est de 42,5 ans. La population de Disraeli est donc plus âgée que celle du Québec.

MÉNAGES ET LOGEMENT

La communauté de Disraeli se compose de 1200 ménages dont la moyenne compte 1,9 personne. À noter que 43,3 % des personnes vivent seules à Disraeli.

On compte trois résidences pour aîné.es à Disraeli : le Foyer St-Rosaire, la Maison la Roseraie et la Résidence la Détente. Il y a aussi un CHSLD, soit le Foyer Lavoie. 95,2 % des ménages de Disraeli sont propriétaires de leur logement, contre 3,8 % de locataires.



SCOLARITÉ

La population disraeloise de 15 ans et plus est peu scolarisée : 34,6 % n'ont aucun diplôme, contre 19,9 % pour l'ensemble du Québec; 23,4 % ont au moins un diplôme d'études secondaires, contre 21,5 % pour le Québec et 42 % détiennent un diplôme d'études postsecondaires, contre 58,5 % pour le Québec.

Par contre, Disraeli compte plus de diplômés d'une école de métiers, soit 21,1 %, contre 16,9 % pour le Québec.

OCCUPATION

Le taux d'activité de Disraeli (personnes ayant une occupation et chômeurs) était de 49 % en 2016, contre 64,1 % pour le Québec.

Le taux d'emploi pour sa part était de 46,3 %, contre 59,5 % pour le Québec.

7,6 % étaient travailleurs autonomes, contre 91,9 % de salariés. Le Québec pour sa part totalise 11,5 % de travailleurs autonomes.

Le taux de chômage en 2016 était de 5,6 %, contre 7,1 % pour le Québec.

REVENU

Les revenus des particuliers sont relativement bas à Disraeli.

En 2015, le revenu total médian était de 25 259 \$, contre 32 975 \$ pour le Québec.

Le revenu moyen était de 31 199 \$, contre 40 480 \$ pour le Québec.

Le revenu moyen provenant de transferts gouvernementaux (pensions, suppléments de revenu, allocations, prestations, etc.) était de 10 954 \$ en 2015, contre 8 590 \$ pour le Québec.

SANTÉ

Parmi les services de santé offerts directement à Disraeli, on note les services de dentistes, de pharmacies et un CLSC.

La future clinique médicale sur l'avenue Champlain est attendue avec enthousiasme.

Les autres services de santé offerts dans un rayon de 25 kilomètres de Thetford Mines sont le CLSC d'East Broughton, le CLSC d'Adstock, les deux CLSC de Thetford Mines et l'hôpital de Thetford Mines.

COMMUNAUTÉ

Les citoyens de Disraeli profitent des services de proximité de base, mais aussi de nombreux services complémentaires tels : une borne de recharge, l'Écocentre, un point de dépôt du service de récupération des produits électroniques, du soccer récréatif pour enfants (terrains intérieur et extérieur), la balle donnée pour les jeunes, le baseball pour adultes, le camp de jour pour les enfants, l'aréna (patin et hockey libre, hockey mineur, ringuette, hockey pour adultes), le Cinéma du Lac, la marina municipale, plusieurs parcs avec sentiers et de nombreux équipements et aménagements, l'Académie de cirque Aria, des restaurants, des bars laitiers, une épicerie, une auberge, un pub, un site de géocaching, le salon de quilles, le centre de la petite enfance, le laboratoire informatique, le bureau de poste, la caisse, la station d'essence, des dépanneurs, les églises catholique et protestante, du golf et de nombreux commerces.

Plusieurs événements et activités spéciales sont également offerts, telle la programmation

de spectacles du Comité culturel au Cabaret des arts, la série de spectacles gratuits offerts à la Marina municipale, la Journée trippante, la Vente de garage sans permis, le Marché public estival, le Tour cycliste du lac Aylmer, la Programmation d'activités du CERD, le Circuit patrimonial autoguidé de la Ville de Disraeli et bien plus.

Disraeli profite d'une vitalité communautaire appréciable qui contribue de manière importante à l'épanouissement des individus. On compte de nombreux organismes communautaires qui collaborent au dynamisme de la collectivité, tels : le Comité culturel, le Comptoir familial, l'Espace Famille Disraeli, la Maison des jeunes du lac Aylmer, la Société d'histoire de Disraeli, l'AFEAS, l'Association des Résidents du lac Aylmer, l'Association de l'action volontaire Appalaches, le C.E.R.D. (Centre d'entraide région Disraeli), le Cercle des Fermières, les Chevaliers de Colomb, le Club des Amis du 3^e Âge, la Coopérative de Services à domicile de la région de Thetford, l'Harmonie de Disraeli, Concert'action et Le Samaritain.



Les **PRINCIPES** *directeurs*

Les principes directeurs sont les énoncés généraux, les pierres d'assise, les valeurs de base sur lesquelles s'appuie la Politique des aîné.es.

La municipalité de Disraeli compte baser le développement de la qualité de vie du milieu et des aîné.es sur les principes suivants :

- Les aîné.es représentent un des piliers du cœur de la communauté et doivent être considérés pour leur apport à la qualité de vie du milieu ;
- Les aîné.es font partie intégrante de la communauté et doivent être pris en compte dans toute réflexion traitant de développement local.

Les **AXES** *d'intervention*

Les axes d'intervention se rapportent aux grandes préoccupations ou aux dimensions sur lesquelles va porter la Politique municipale des aîné.es, à savoir :

- SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE
- SÉCURITÉ ET TRANSPORT
- VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS
- LOGEMENT ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Les orientations précisent sous quels angles les différents axes seront abordés, alors que les objectifs émanent des orientations et précisent les secteurs d'intervention ciblés.

Vous trouverez la description complète de ces axes, orientations et objectifs dans le plan d'action présenté à la fin de ce document.





MISE EN ŒUVRE

et suivi de la politique

La Politique municipale des aîné.es est un outil de référence qui guidera les décisions municipales et sociales en termes de développement et de gestion au cours des cinq prochaines années.

Un plan d'action quinquennal découle de la présente politique. Ce plan constitue un outil de travail en constante adaptation en fonction de l'évolution de la réalité du milieu et du contexte. À la suite de l'adoption de cette politique et de son plan d'action par le conseil municipal, le comité de pilotage de la Politique municipale des aîné.es se transformera en comité de suivi de la démarche. Le plan d'action 2022-2027 fera ainsi l'objet d'une révision annuelle, permettant de constater périodiquement l'état d'avancement des projets, de revoir les priorités, d'ajouter ou de retirer des actions en fonction des besoins en constante évolution.

Ces deux outils seront en mesure d'orienter les prises de décisions du conseil municipal, mais également de guider les organismes et citoyens dans le cadre de leurs implications, car la réalisation d'une politique municipale des aîné.es est rendue possible grâce à l'implication de toute la communauté.





CONCLUSION

Cette politique des aîné.es est le fruit d'une volonté de reconnaître les besoins réels de la population et de faire émerger une vision à partager par toute une communauté. Le plan d'action présenté dans ce document prendra vie dans les prochaines années et sera l'occasion de voir les différents acteurs de notre beau milieu de vie agir ensemble pour faire émerger notre avenir.

Soyons dynamiques, créatifs et faisons en sorte que toutes les générations puissent profiter de liens privilégiés entre elles et trouvent dans notre communauté un lieu de vie accueillant et englobant pour tous. Unissons nos différences afin de forger une communauté forte et riche en diversité. Favorisons l'entraide, le partage et la tolérance pour préserver et améliorer la qualité de vie dans notre milieu.

Plan d'action

QUINQUENNAL

2022-2027



Le plan d'action découlant de la Politique municipale des aînés de Disraeli 2022-2027 constitue un cadre de référence et d'intervention afin de mieux répondre aux besoins de ses aînés.

La Ville de Disraeli s'engage à s'associer au milieu dans le but d'atteindre les objectifs du plan et de réaliser les actions qui y sont inscrites au cours des cinq prochaines années et à évaluer l'avancement de sa réalisation annuellement.

AXE D'INTERVENTION 1 : SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

ORIENTATION 1

INSTAURER DES SERVICES COMPLÉTANT L'OFFRE ACTUELLE

OBJECTIF

Instaurer des services de santé diversifiés, accessibles et plus performants

AXE D'INTERVENTION 2 : SÉCURITÉ ET TRANSPORT

ORIENTATION 1

AUGMENTER LE NIVEAU DE SÉCURITÉ DU MILIEU DE VIE

OBJECTIF 1

Augmenter le sentiment de sécurité et de respect social envers les aînés

OBJECTIF 2

Améliorer ou bonifier les infrastructures

OBJECTIF 3

Informar les aînés au sujet des services offerts pouvant améliorer leur sécurité

AXE D'INTERVENTION 2 : SÉCURITÉ ET TRANSPORT

ORIENTATION 2

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

OBJECTIF 1

Améliorer l'aide au transport au niveau régional

OBJECTIF 2

Sécuriser les voies de circulation piétonnières et cyclables

AXE D'INTERVENTION 3 : VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIR

ORIENTATION 1

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE

OBJECTIF 1

Mieux répondre à la réalité et aux besoins des ainé.es lors des événements

OBJECTIF 2

Offrir plus de tarifs avantageux aux aînés

OBJECTIF 3

Contre l'isolement, encourager la création de réseaux sociaux entre les ainé.es et valoriser le réseautage entre ainé.es

OBJECTIF 4

Favoriser l'implication bénévole

OBJECTIF 5

Mieux informer les ainé.es

AXE D'INTERVENTION 3 : VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIR

ORIENTATION 2

MISER SUR LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES

OBJECTIF : Bonifier les infrastructures actuelles ou en ajouter

ORIENTATION 3

AMÉLIORER L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIR

OBJECTIF 1

Augmenter le nombre d'activités artistiques accessibles aux aîné.es

OBJECTIF 2

Améliorer le service de bibliothèque

OBJECTIF 3

Organiser davantage d'activités intergénérationnelles

OBJECTIF 4

Augmenter le nombre d'activités de loisirs sportifs adaptées

ORIENTATION 4

ASSURER UNE BONNE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

OBJECTIF : Promouvoir les services et infrastructures

AXE D'INTERVENTION 4 : LOGEMENT ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

ORIENTATION 1

MISER SUR L'OFFRE LOCATIVE POUR AMÉLIORER LA RÉTENTION

OBJECTIF 1

Augmenter le nombre de logements abordables adaptés aux aîné.es

OBJECTIF 2

Promouvoir les programmes gouvernementaux pour adapter les logements et les maisons aux besoins des aîné.es

OBJECTIF 3

Mettre en place des mesures favorisant le maintien à domicile des aîné.es le plus longtemps possible

AXE D'INTERVENTION 4 : LOGEMENT ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

ORIENTATION 2

BONIFIER LES ÉLÉMENTS FAVORISANT L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

OBJECTIF 1

Assurer la conservation d'espaces verts publics

OBJECTIF 2

Créer des incitatifs à la consommation locale afin de conserver les commerces de base

SOURCES DES INFORMATIONS

- Statistique Canada, recensement 2011 et 2016
- MAMROT (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire), décret de population
- Institut de la Statistique du Québec
- Caractéristiques des communautés locales de Chaudière-Appalaches 2016-2017, recueil de données de santé et de bien-être
- Caractéristiques des communautés locales de Chaudière-Appalaches 2016-2017, recueil de données sociodémographiques, économiques et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale
- Caractéristiques des communautés locales de Chaudière-Appalaches 2016-2017, complément au recueil des données sociodémographiques, économiques et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale
- Répertoire des services aux aînés MRC des Appalaches 2021
- Ville de Disraeli



Remerciements

La Municipalité de Disraeli remercie les membres du comité de pilotage qui ont travaillé à la révision de la Politique municipale des aîné.es et qui ont élaboré le nouveau plan d'action 2022-2027.

Il s'agit de :

Monsieur Alain Daigle, élu responsable du dossier des aîné.es

Madame Denise Proteau, présidente du Club des Amis du 3^e Âge

Madame Chantal Dubois, citoyenne et bénévole au Bon Samaritain

Madame Kim Côté, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Disraeli

Madame Jézabel Amesse, agente de promotion de saines habitudes de vie au CISSS-CA

Madame Carole Mercier, conseillère en développement territorial à la MRC des Appalaches

Madame Marcelle Dubois, chargée de projet au Centre d'entraide de la région de Disraeli

Madame Marie-Claude Lacombe – T&C Conseils, consultante pour la révision de la Politique des aîné.es

La Ville de Disraeli souhaite aussi rappeler qu'elle a obtenu une aide financière du ministère de la Santé et des Services sociaux qui lui a octroyé des fonds dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aîné.es.



Ville de Disraeli
550, Jacques Cartier
Disraeli Qc G0N 1E0
418 449-2771
villededisraeli.ca



Disraeli